

COMITE DE PILOTAGE  
SECRETARIAT TECHNIQUE

**1<sup>ère</sup> Réunion extraordinaire du Comité de pilotage, Lomé le 26 décembre 2011,  
Grande salle de réunion du Ministère des Mines et de l'Energie**

*Compte rendu*

L'an deux mil onze et le lundi vingt-six décembre à partir de 15 heures le Comité de pilotage s'est réuni en session extraordinaire dans la Grande salle de réunion du Ministère des mines et de l'énergie. La réunion qui s'est déroulée en présence du Président a été animée par le Coordonnateur National, Monsieur Didier Kokou AGBEMADON.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : la mission du réconciliateur indépendant.

Le Coordonnateur National a expliqué à l'assemblée le déroulement du processus qui a abouti à la sélection du Cabinet retenu à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt publié du 29 septembre au 19 octobre 2011 sur les sites internet de la Banque Mondiale, de la Présidence de la République, de [www.republicoftogo.com](http://www.republicoftogo.com), du Secrétariat permanent pour les politiques de réformes et des programmes financiers et dans le quotidien national. Il a ainsi rendu compte du travail de la commission d'évaluation des marchés publics du ministère des mines et de l'énergie qui a soumis son rapport le 15 décembre 2011 sur l'examen des propositions techniques et financières. Ce rapport retrace le processus suivi pour la sélection du cabinet qui aura pour mission la collecte et la réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat desdites industries pour l'exercice 2010. Il permet également de comprendre les méthodes d'évaluation des offres, les critères d'évaluation des propositions techniques, les détails de ces critères et la conclusion de l'évaluation des propositions techniques et financières avant de faire des recommandations d'attribution faites du marché.

Le Coordonnateur National a également expliqué à l'assemblée que le rapport de la commission du ministère a été envoyé par la suite à la direction nationale de contrôle des marchés publics ainsi qu'à la Banque Mondiale pour obtenir leurs avis de non-objection pour la poursuite de la procédure de recrutement. Ces deux institutions se sont alors prononcées favorablement.

Les membres du Comité de pilotage voulant en savoir plus ont posé des questions auxquelles le Coordonnateur national a apporté des explications et des réponses jugées pertinentes. Le Comité de pilotage s'est donc dit satisfait du choix du cabinet Moore Stephens avec qui il autorise la signature du contrat pour l'exécution de la mission à travers une résolution prise à la fin de la réunion qui s'est achevée aux environs de 17 heures.

Fait à Lomé, le

Le Président,

Le Coordonnateur National



*Didier Kokou AGBEMADON*  
**Didier Kokou AGBEMADON**



*Dammipi NOUPOKOU*  
**Dammipi NOUPOKOU**  
Ministre des Mines et de l'Energie